Motion 2512

Pas de coup de massue pour les petits propriétaires de leur propre logement : prolongeons le moratoire sur la valeur locative !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- qu'une motion intitulée « Coup de massue sur la « valeur locative » : un moratoire pour les petits contribuables » (M 2443) a été déposée au Grand Conseil en date du 22 janvier 2018 ;
- que le Conseil d'Etat a décidé de ne pas augmenter la valeur locative pour la seule année fiscale 2017;
- que nous avons appris, dans le courant de l'année 2018, que les Chambres fédérales examinent la suppression prochaine de la valeur locative (M 2443-A);
- que le Grand Conseil ne peut pas intervenir directement mais que la responsabilité de fixer la valeur locative revient au Conseil d'Etat,

invite le Conseil d'Etat

à poursuivre le moratoire sur la valeur locative en gelant le montant de la valeur locative pour l'année fiscale 2018, et les suivantes, sur le montant de l'année fiscale 2017